



TRAITEMENT DES INSTABILITÉS DE LA CHEVILLE

A chaque cause d'instabilité son traitement : seule la laxité d'origine ligamentaire justifie une plastie ou un renforcement ligamentaire appelés "**ligamentoplastie**".

- Le **déficit de la stabilité de la cheville** sera traité par la rééducation pour "reprogrammer" les petits récepteurs à l'étirement situés dans les ligaments : c'est le principe de la rééducation proprioceptive.
- Les **malformations congénitales** responsables d'une fusion anormale entre deux os (synostose) sont en principe opérées ; selon l'âge et la localisation, il peut s'agir de rompre l'union entre les os pour permettre une restauration des mobilités articulaires, ou au contraire d'un blocage ("arthrodèse") dans une meilleure position.
- Le **pied creux** quand il est très instable est d'abord appareillé par des orthèses plantaires (semelles) ; la chirurgie n'a que très peu de place dans ce contexte.
- L'**instabilité liée aux fibulaires** (luxation vraie ou subluxation) est généralement traitée chirurgicalement soit par des méthodes conventionnelles, soit sous **endoscopie**.
- **Tout ce qui peut perturber le jeu articulaire** (corps étrangers, LODA, conflit tissulaire) bénéficie généralement d'une prise en charge **arthroscopique**.
- Les exceptionnelles paralysies du nerf fibulaire commun sont généralement de prise en charge médicale.

Institut de la Cheville et du Pied

136, rue Blomet - 75015 Paris

01 43 37 68 21

"Un pas en avant"